

- En vertu de ce mandat, le Canada assume la direction militaire de la MANUHA. Le commandant militaire de cette mission est le général canadien Pierre Daigle. La MANUHA comprend 1 300 militaires (dont environ 700 Canadiens). En outre, un total de 300 agents de la police civile, dont une centaine de Canadiens, ont été assignés à CIVPOL. Les agents canadiens ont été recrutés au sein de la GRC et de corps policiers provinciaux et municipaux.

Engagements bilatéraux

- En octobre 1994, le Canada a envoyé un contingent d'agents de la GRC en Haïti pour former les policiers haïtiens. La dernière classe de 5 000 agents de police formés en vertu de ce programme a obtenu son diplôme le 17 février 1996. Le Canada offre aussi une formation avancée aux membres de la Police nationale d'Haïti, depuis août 1996.
- Aux termes d'un protocole d'entente qu'il a signé en août 1994 avec le gouvernement Aristide, le Canada a formé 100 policiers haïtiens à Regina. Les diplômés de ce programme, ainsi que les premiers diplômés de l'Académie de police d'Haïti, ont été déployés en Haïti en juin 1995.

Aide au développement

- À l'occasion du rétablissement du gouvernement constitutionnel en Haïti en octobre 1994, le Canada a été le premier pays à lancer de nouveaux projets en Haïti, en plus de poursuivre l'aide humanitaire et l'aide alimentaire d'urgence.
- Le programme d'aide du Canada, géré par l'ACDI, favorise le développement démocratique, la promotion des droits de la personne, le renforcement de la société civile et le développement économique durable. Depuis octobre 1994, le total de l'aide versée par le Canada atteint 40 millions de dollars par année.

L'aide canadienne à Haïti vise trois grands objectifs :

- Répondre aux besoins humains fondamentaux : le Canada fournit une aide alimentaire et des médicaments à Haïti et aide les secteurs les plus vulnérables de la société. Mentionnons à titre d'exemple l'annonce faite par le ministre Pettigrew, le 7 février, voulant que le Canada verse 700 000 dollars à l'UNICEF pour les enfants à risque.
- Promouvoir le développement économique et la création d'emplois : le Canada a fourni des outils agricoles de base aux agriculteurs haïtiens et a financé des programmes à forte intensité de main-d'œuvre pour reconstruire des écoles, des hôpitaux et des infrastructures communautaires. Le Canada développe également des infrastructures dans le secteur de l'énergie.
- Renforcer les institutions démocratiques et promouvoir la démocratie : le Canada participe à la formation de la Police nationale d'Haïti et à la réforme du système de justice. Il verse également de l'aide par le biais d'organisations non gouvernementales canadiennes pour développer le secteur coopératif et les organisations populaires.